



Les organisations syndicales de Gironde (CGT, FSU, Solidaires, UNEF, UNL, FIDL) appellent tous les salarié(e)s, les précaires, les privé(e)s d'emplois, les jeunes et les retraité(e)s à manifester ensemble le **21 septembre à Bordeaux !**

**Assez d'austérité et de régressions :
Retrait des ordonnances MACRON !
Mobilisation et grève le 21 septembre 2017**

Les ordonnances du président MACRON c'est la poursuite de l'entreprise de destruction des droits et de la protection des salariés, commencée avec la loi El Khomri.

A l'unisson du MEDEF et de ses alliés, pour qui la flexibilité et l'abaissement des droits sociaux seraient les seuls moyens de relancer l'économie, ce Gouvernement s'acharne à vouloir inverser la hiérarchie des normes (privilégier les accords locaux sur la législation), plafonner les indemnités prud'homales ou encore faciliter les licenciements.

La volonté d'**affaiblir la représentation syndicale dans les entreprises se traduit par la possibilité du référendum** pour faire valider un accord refusé par les syndicats majoritaires, ce qui laisserait toute latitude à l'employeur et aggraverait encore les dispositions de la loi El Khomri.

La fusion des instances CE, CHSCT et délégué(e)s du personnel dans un Comité Social et Économique n'est qu'une manœuvre pour asphyxier la démocratie sociale en diminuant de façon radicale le nombre de représentants du personnel, en supprimant les instances de proximité (DP et CHSCT) et en noyant la question des conditions de travail et de sécurité professionnelle dans une instance plus favorable aux employeurs.

Cette attaque frontale s'inscrit dans l'aggravation de l'austérité que nous combattons et qui se dévoile au travers des déclarations faites cet été.

Ainsi, la baisse des APL va pénaliser les populations les plus en difficulté et priver de cette prestation sociale des dizaines de milliers d'autres. Il en va de même avec l'augmentation de la CSG, préjudiciable aux retraité(e)s et aux agents du service public, ainsi qu'avec la suppression des emplois aidés.

Les jeunes font partie des employé(e)s les plus précaires et seront parmi les premier(e)s touché(e)s par ces ordonnances.

Plus de 50% des étudiant(e)s sont salarié(e)s à côté de leurs études, souvent dans des conditions les plus déplorables, enchaînant CDD, missions d'intérim, etc. Un exemple, l'employeur/euse pourra décider de réduire les montants des primes de nuit, créneau pendant lequel de nombreux jeunes travaillent pour que ce soit compatible avec leurs études. De plus, avec le plafonnement et la barémisation des indemnités prud'homales, moins on a passé de temps dans l'entreprise, moins on est indemnisé(e)s : les jeunes seront les premier(e)s à en subir les conséquences.

Précaire pendant nos études, précaires pendant notre insertion professionnelle, et maintenant précaires à vie !

Les étudiant(e)s et lycéen(ne)s revendiquent :

- l'accès au RSA pour les moins de 25 ans
- l'égalité femmes-hommes dans les entreprises (temps de travail, salaires, etc.)
- la taxation des contrats précaires pour favoriser les CDI
- la reconnaissance de nos diplômes dans les entreprises
- la baisse du temps de travail

Ces mesures d'austérité toucheraient encore une fois les plus fragiles et les plus précaires mais aussi l'ensemble des salarié(e)s et ne feraient que creuser le fossé des inégalités en faveur du 1% des Français(e)s les plus aisé(e)s.

(Pour exemple, le président s'est engagé à supprimer l'ISF dès 2018...).

Cette offensive se ressent tout aussi clairement au niveau de la Fonction Publique. Les propos méprisants du Président et de ses ministres à l'encontre des fonctionnaires ne laissent planer aucun doute sur les décisions qui seront prises à leur encontre. **Les mesures appliquées aux salarié(e)s du privé seraient tôt ou tard étendues aux fonctionnaires...** Les réformes des retraites, pas si lointaines, sont là pour en témoigner !

La Fonction Publique constituerait ainsi un frein à l'essor économique du pays. **Aujourd'hui, les annonces se multiplient contre les services publics et les fonctionnaires : rétablissement de la journée de carence, gel du point d'indice, ajournement des réformes statutaires en cours, gels budgétaires, suppressions de postes.**

Dans le secteur privé comme dans le public,
revendiquons le retrait des ordonnances MACRON !

MANIFESTATION JEUDI 21 SEPTEMBRE

Rassemblement à partir de 11h30

Place de la RÉPUBLIQUE !

Fin Place de la Bourse